

**TABLEAU DES FRAIS EXIGIBLES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE - 2026**

**Les concepts en assurance de personnes**

Inscription à la formation ( <b>non disponible</b> )	492,00 \$
Achat du manuel seulement ( <b>non disponible</b> )	163,00 \$
Frais d'administration pour l'annulation d'une inscription ( <b>non disponible</b> )	82,00 \$
Coût pour la révision d'un examen	95,00 \$
Coût pour la reprise de l'examen final récapitulatif	243,00 \$
Coût pour la passation d'un examen d'équivalence ( <b>non disponible</b> )	247,00 \$
Coût pour l'étude d'un dossier menant à l'attribution du titre « Assureur-vie agréé » ( A.V.A. )	248,00 \$
Coût pour l'étude d'un dossier menant à l'attribution du titre « Assureur-vie certifié » ( A.V.C. )	165,00 \$
Coût de l'étude d'une demande de reconnaissance d'équivalences ( <b>non disponible</b> )	574,00 \$
Coût de la révision d'une demande de reconnaissance d'équivalences ( <b>non disponible</b> )	165,00 \$

**Conseiller agréé en avantages sociaux**

Coût pour l'étude d'un dossier menant à l'attribution de la désignation « Conseiller agréé en avantages sociaux »	248,00 \$
---	-----------

**Attestations d'études**

Coût pour l'étude d'un dossier menant à l'attribution de l'attestation d'étude intitulée « Assurance collective »	82,00 \$
Coût pour l'étude d'un dossier menant à l'attribution de l'attestation d'étude intitulée « Les régimes de retraite »	82,00 \$
Coût pour l'étude d'un dossier menant à l'attribution de l'attestation d'étude intitulée « Rémunération et gestion stratégique des ressources humaines »	82,00 \$

**Reconnaissance des activités de formation**

Frais d'ouverture du dossier:	
Si l'activité est pour une diffusion unique à une date donnée	412,00 \$
Si l'activité est destinée à être diffusée plus d'une fois	483,00 \$
Si après l'étude du dossier l'activité est reconnue, les frais suivants sont exigibles pour chaque heure de formation reconnue pour cette activité qui excède cinq (5) heures:	
Si l'activité est pour diffusion unique;	82,00 \$
Si l'activité est destinée à être diffusée plus d'une fois	97,00 \$
Si l'activité doit être traitée en trois (3) jours ouvrables	1 421,00 \$

**Coût pour l'inscription à une activité de formation offerte par la Chambre, autre que celles qui sont spécifiquement prévues au *règlement sur les frais exigibles de la Chambre de la sécurité financière* :**

Si l'activité est suivie à distance : prix par heure ou le prix spécifiquement mentionné sur le site Internet de la Chambre;	40,00 \$
S'il s'agit de toute autre activité offerte par la Chambre : prix par heure ou le prix spécifiquement mentionné sur le site Internet de la Chambre.	52,00 \$
Coût pour la délivrance d'un certificat énumérant les activités suivies et reconnues par la Chambre	29,00 \$
Coût pour la délivrance d'un relevé d'état du dossier de formation continue obligatoire	29,00 \$
Coût pour l'expédition des documents en format papier d'une formation offerte par la Chambre qui est disponible sur le site web de la Chambre	40,00 \$

**Coût imposé pour un chèque retourné avec la mention «sans provision»**

**Coût pour le traitement des preuves de présence à une formation exigibles des fournisseurs de formation**

Par preuve de présence reçue par la Chambre en format électronique	0,40 \$
Par preuve de présence reçue par la Chambre sur support papier.	1,00 \$

**Frais pour le traitement du dossier de formation continue obligatoire après le 30 novembre d'une année de fin de période de référence (**non applicable**)**

Frais additionnels pour l'entrée des preuves de présence effectué par la Chambre après le 30 novembre d'une année de fin de période de référence.	39,00 \$
---	----------